



ORANGE, le 11 Décembre 2018

SERVICE : AFFAIRES JURIDIQUES

Assurances

Tél. : 04.90.51.42.23.

assurances@ville-orange.fr

Votre correspondante : H. BAUTISTA

PREFECTURE DE VAUCLUSE
Service Interministériel de la Défense
et de la Protection Civile
84905 AVIGNON CEDEX 09

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Nbre pièces	Désignation	Observations
1	Recours gracieux de la Ville d'Orange	
23	Recours gracieux de sinistrés Orangeois	<p>Pour transmission au Ministère de l'Intérieur Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises Place Beauvau 75800 PARIS CEDEX 08</p> <p>Avant le 20 Décembre 2018</p> <p>Cordialement</p>

COUPON A RETOURNER A LA MAIRIE D'ORANGE**AVEC VISA DE LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE :**



Orange, le 11 décembre 2018

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES**Affaire suivie par : H. BAUTISTA**

☎ 04 90 51 42 23

✉ assurances@ville-orange.fr

Monsieur le Ministre de l'IntérieurDirection Générale de la Sécurité Civile et de la
Gestion des Crises

Place Beauvau

75800 PARIS CEDEX 08

N° Courrier : JB/AC/SL/HB – MAARCH/2018D/4849**Objet :** Recours gracieuxArrêté Interministériel n° NOR1824834A publié
le 20 Octobre 2018de non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
pour la sécheresse 2017 - Commune d'Orange

Monsieur le Ministre,

Suite à la publication au Journal Officiel du 20 Octobre 2018, de l'Arrêté Interministériel n° 1824834A, ne reconnaissant pas la Commune d'Orange en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse et réhydratation des sols 2017, je vous adresse le présent recours gracieux, afin de contester cette décision et venir en aide aux 150 foyers sinistrés de ma Commune.

Le Centre d'Information Régional Agrométéorologique (CIRAME), a établi à ma demande, une étude climatologique qui fait ressortir le caractère anormal et exceptionnel de la sécheresse observée en 2017, sur le territoire d'Orange.

Certes les mesures utilisées ne sont pas celles qui ont servi à établir les critères météorologiques et géologiques de Météo France, mais le résultat est saisissant de vérité quant à l'état des sols en 2017.

D'ailleurs, il serait sans doute opportun de reconsidérer les critères de Météo France, car il est étonnant que la Commune d'Orange, en 2012, ait été reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse alors que l'état des sols était moins inquiétant et que nous n'avions qu'un seul sinistré.

En 2017, les sols, qui sont de plus grevés de l'aléa Argile à 95,7 %, ont subi un craquage important, entraînant de sévères fissures et des problèmes liés à la sécurité pour un bon nombre de constructions sur la Commune.



Les mesures de débit de la Meyne et de l'Aygues quant à elles, laissent apparaître un déficit incontestable, notamment en deuxième partie d'année, avec un état critique en fin d'année (voir annexes 1 et 2).

L'indicateur pluviométrique de printemps, communiqué par le CIRAME à la DDT de Vaucluse, dans le cadre du Comité Départemental Sècheresse, présente lui aussi un record déficitaire de la Meyne et de l'Aygues, pour la période considérée du 1^{er} Mars au 22 Octobre 2017 (annexe 3).

Orange n'a pas été épargnée par la sècheresse exceptionnelle qui s'est étirée jusqu'en fin d'année et qui a fait l'objet de plusieurs Arrêtés Préfectoraux :

- 16 Juin 2017 – franchissement du seuil de vigilance sècheresse
- 10 Juillet 2017 – restriction des usages de l'eau
- 1^{er} Août 2017 – renforcement des mesures de restriction de l'usage de l'eau
- 25 Août 2017 – franchissement de l'alerte renforcée niveau 2
- 2 Novembre 2017 – prolongation de l'alerte renforcée
- 7 Décembre 2017 – prolongation de l'alerte renforcée jusqu'au 31 Décembre 2017

Afin de justifier le bien fondé de ma requête, je vous adresse en copie, les annexes ci-dessous :

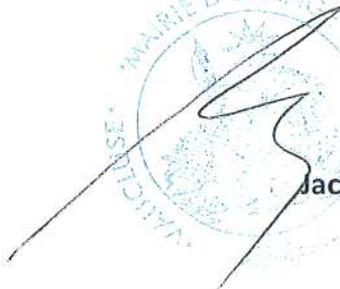
- Graphiques des précipitations en 2017 pour les trois stations Orange, Piolenc et Châteauneuf du Pape, ainsi que le pourcentage à la moyenne de 1988 à 2016 pour les trois stations (annexe 4)
- Les graphiques des cumuls pluviométriques d'Orange depuis 1960 pour les périodes trimestrielles, ainsi que les cumuls par année (annexes 5 et 6)
- Le récapitulatif de l'analyse pluviométrique par période pour 2017 (annexe 7)
- Les réserves en eau du sol pour la station de Piolenc en pourcentage pour l'ensemble de l'année. Orange ne dispose pas de cet équipement de relevages (annexe 8)
- Suivi de la teneur en eau des sols pour la station de Piolenc (annexe 9)

Enfin, par bordereau de transmission de pièces, joint à la présente requête, je vous adresse quelques recours gracieux déposés en Mairie par les sinistrés.

Vous constaterez parmi ces recours, que nombre d'entre eux concernent des constructions situées en limite des communes de Caderousse, Camaret sur Aygues, Piolenc et Jonquières, reconnues en état de catastrophe naturelle sècheresse 2017.

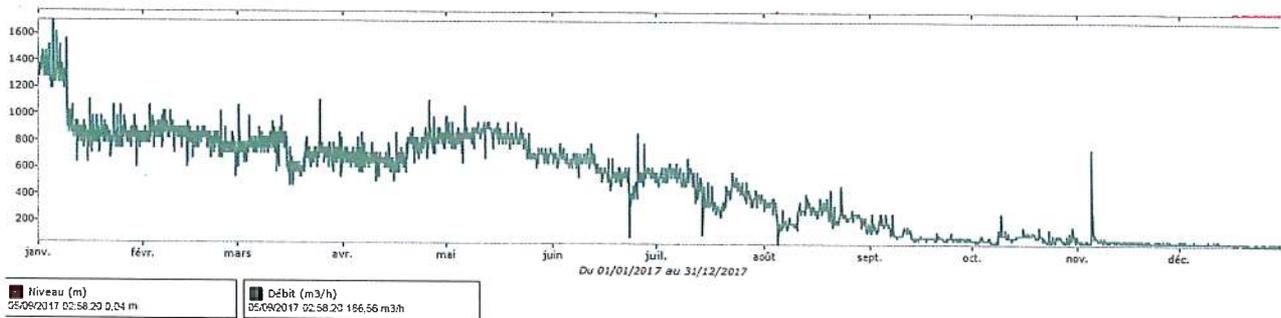
Au regard de tout ce qui précède et du nombre de sinistrés orangeois qui ne peuvent procéder aux réparations urgentes et importantes de leur habitation, je vous demande de bien vouloir reconsidérer votre décision, afin que la commune d'Orange puisse bénéficier de l'état de catastrophe naturelle sécheresse et réhydratation des sols pour l'année 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma plus haute considération.

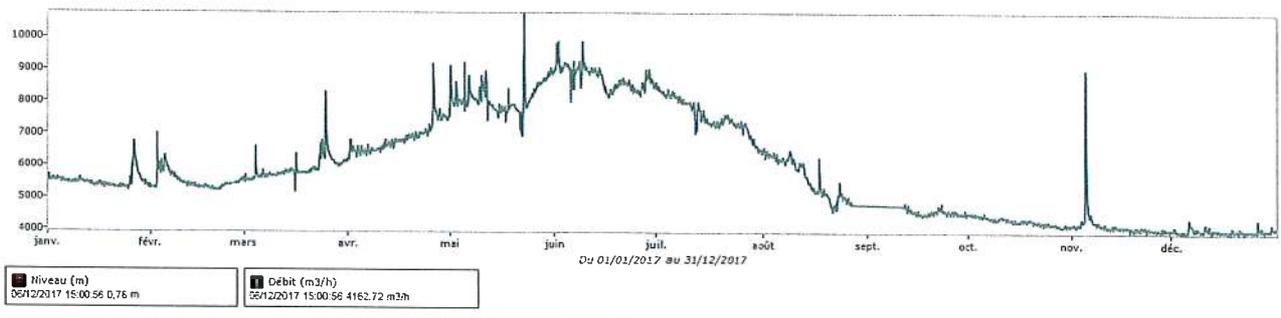

LE MAIRE,
Jacques BOMPARD.

LA MEYNE

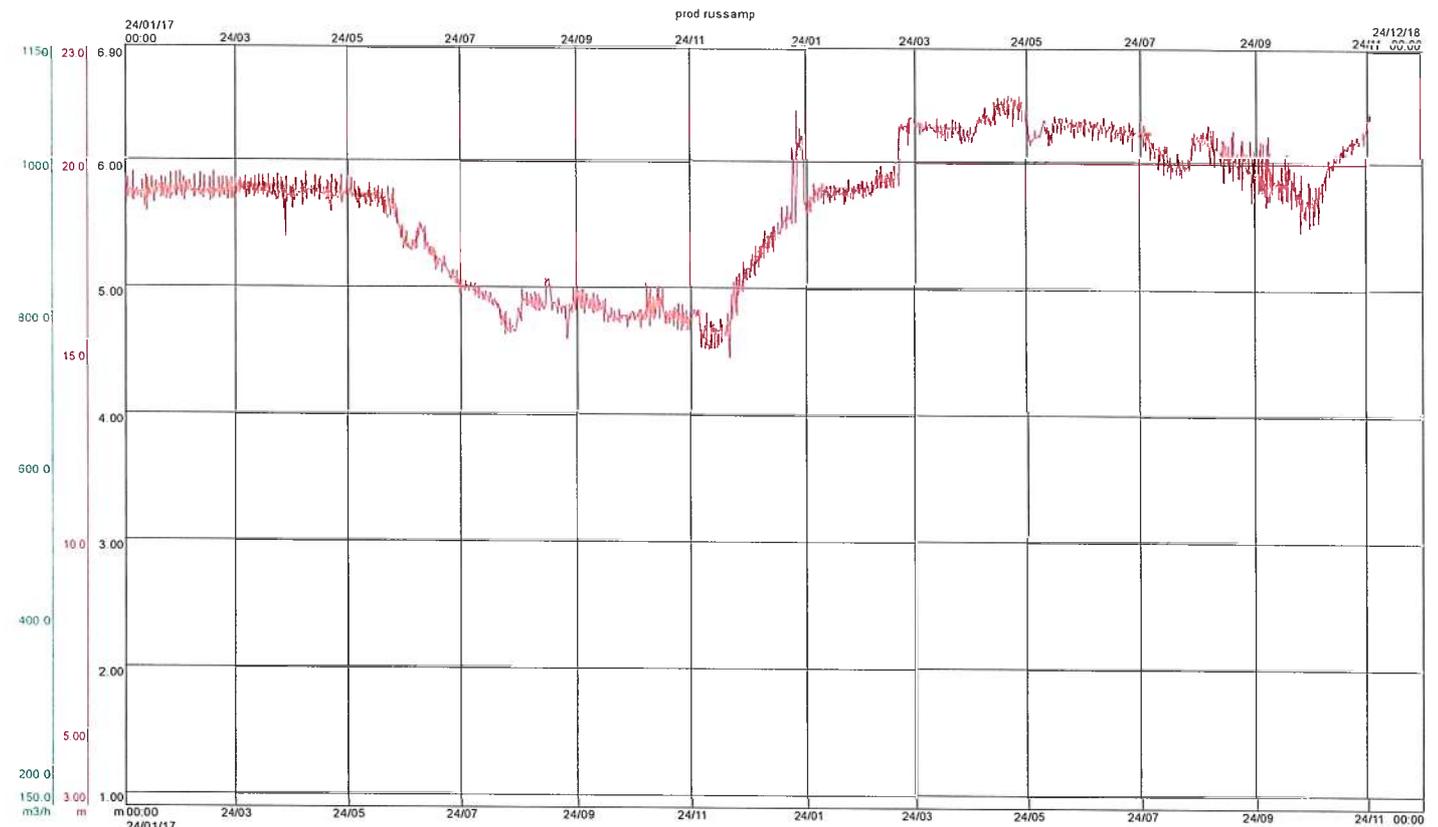
Station de mesures de débits en amont du bassin versant (bassin des Grangettes)



Station de mesures de débits aval du bassin versant : Station Lampourdier .



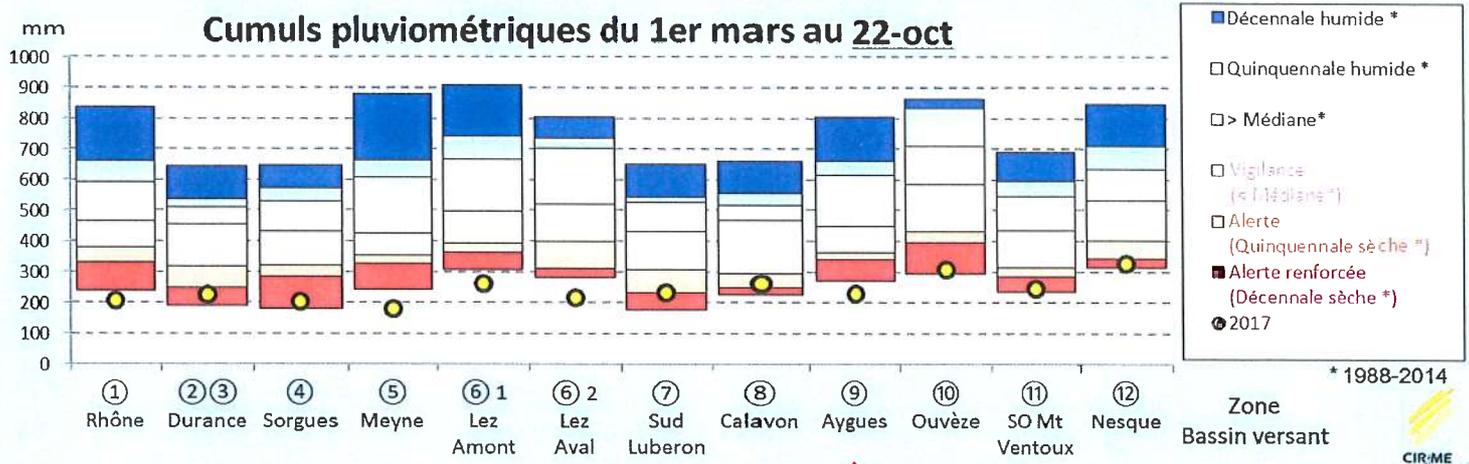
BASSIN VERSANT DE L AYGUES



Légende	Repère	Libellé	U	min éch	max éch	mini	moy	maxi
	AO3K23	Débit prod	m ³ /h	0,00	1000,00	0,00	247,88	559,43
	AO3K26	Nappe	m	0,00	20,00	14,83	18,89	21,83
	AO3K24	Niveau reservoir	m	0,00	6,00	3,00	3,53	4,00
	AO3H28	Exhaure 1	U	0	1	0	0	1
	AO3H29	Exhaure 2	U	0	1	0	0	1
	AO3H30	Exhaure 3	U	0	1	0	0	1
	AO3H31	Exhaure 4	U	0	1	0	0	1



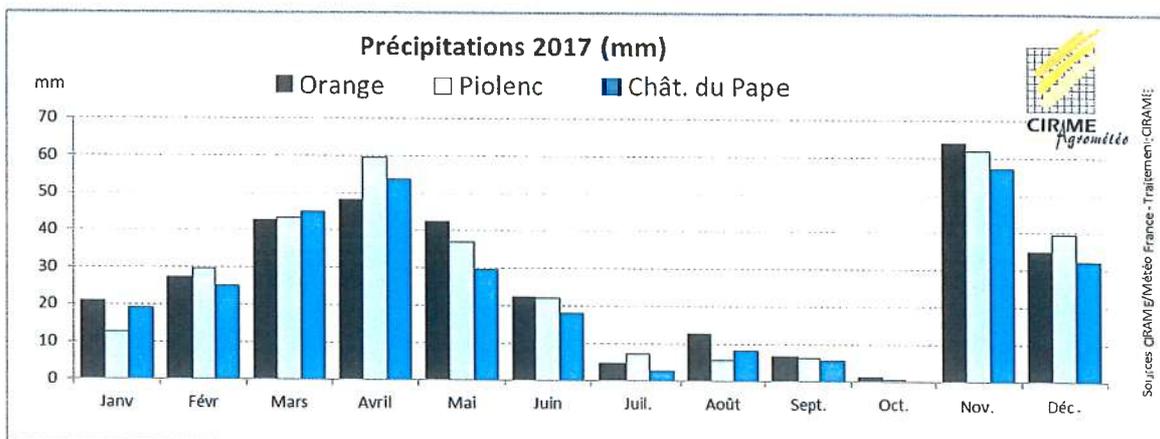
« Indicateur pluviométrique de printemps » communiqué à la DDT de Vaucluse dans le cadre du comité département sécheresse



Secteurs en déficits records (depuis 1988)

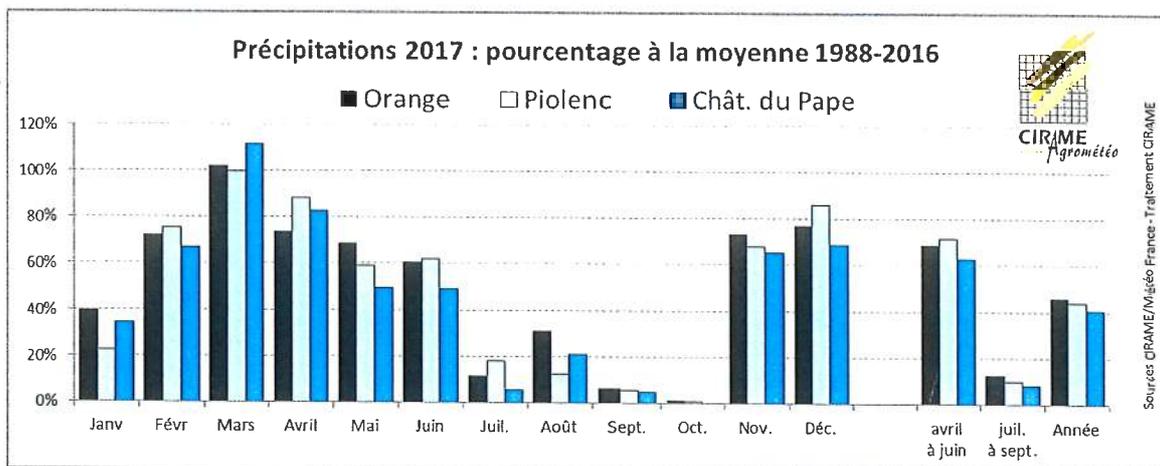
Précipitations d'Orange comparées à celles de Piolenc et de Châteauneuf du Pape

Ce premier graphique montre la répartition mensuelle des pluies de 2017 pour les 3 postes considérés.



Les écarts entre les postes sont variables mais relativement faibles. Le cumul annuel est de 327.8 mm à Orange, 324.6 mm à Piolenc et 295.0 mm à Châteauneuf du Pape.

Le graphique ci-dessous représente le rapport aux moyennes pluriannuelles sur 29 ans (1988-2016) des précipitations de 2017, pour 3 stations et diverses périodes.



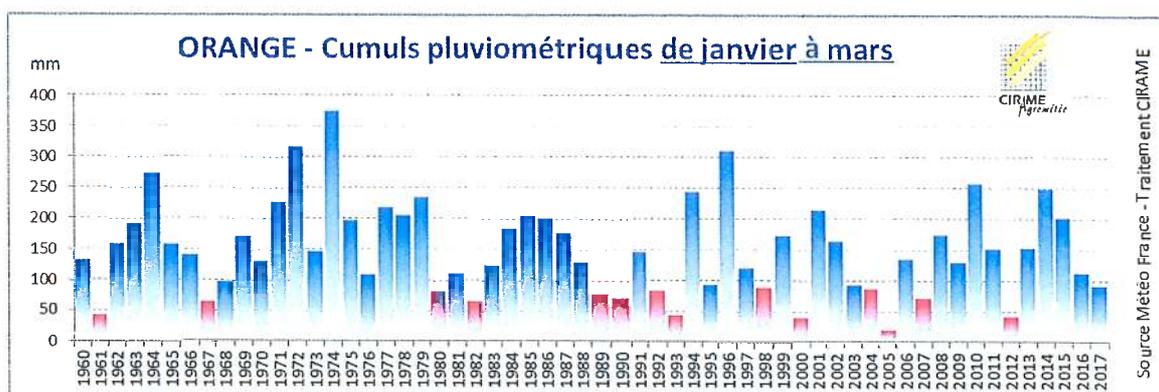
On constate qu'au cours de cette année 2017, seul le mois de mars a enregistré des précipitations conformes ou supérieures aux valeurs de saison ($\geq 100\%$), ceci pour chacune des stations traitées ici. **Les rapports aux « normales » sont généralement très proches entre les 3 stations.**

Au cours de la période du 1^{er} juillet au 30 septembre, le rapport à la « normale » est seulement de 13 % pour Orange, 10 % pour Piolenc (dont l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour cette période) et 8 % pour Châteauneuf du Pape, les hauteurs de pluies recueillies étant respectivement 24.0 mm, 19.0 mm et 16.0 mm.

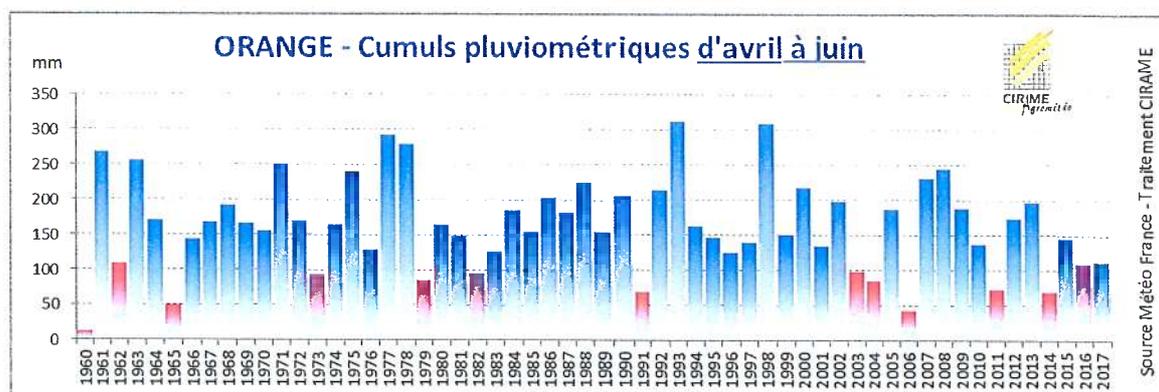
Précipitations d'Orange depuis 1960

Analyse trimestrielle

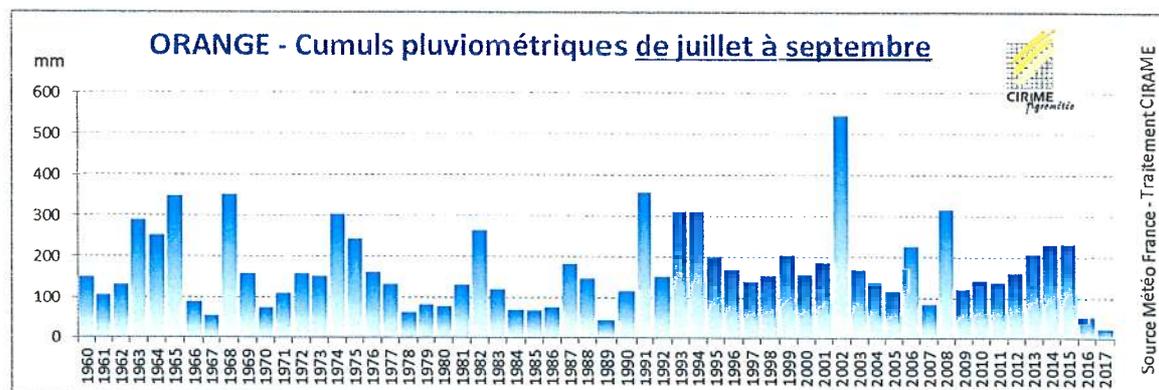
Les graphiques ci-après nous permettent de situer, en rouge, les années qui, depuis 1960, ont enregistré moins de pluies que 2017, pour la période considérée.



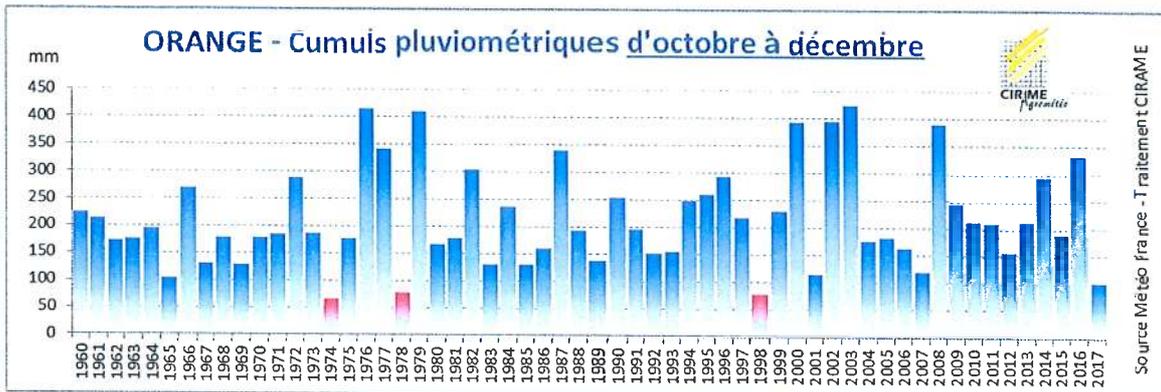
Au cours de la période de janvier à mars, 14 années ont été moins pluvieuses que 2017 (soit environ 1 année sur 4).



Pour le trimestre d'avril à juin, on compte encore 13 années moins pluvieuses que 2017 dans l'historique (soit là aussi 1 année sur 4 environ).

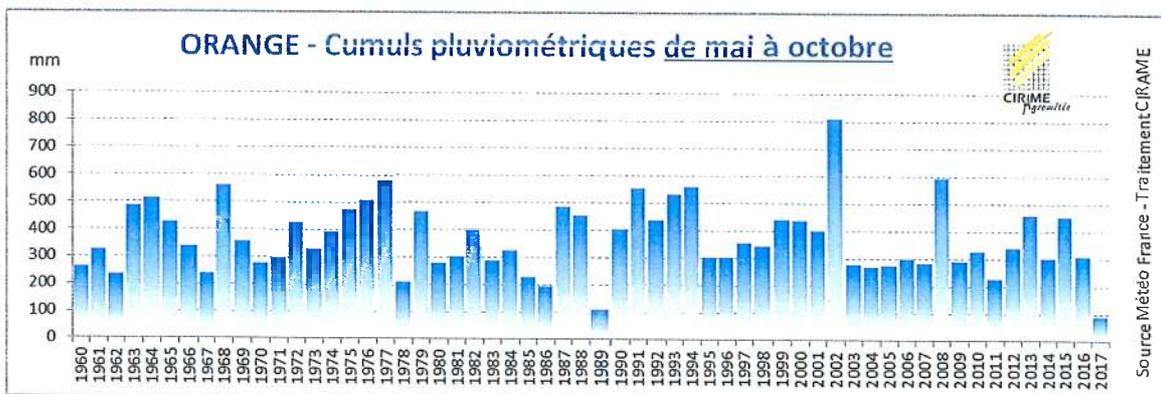


La période de juillet à septembre n'a par contre jamais reçu aussi peu de pluies qu'en 2017 !
Un nouveau record de faibles pluies est établi.



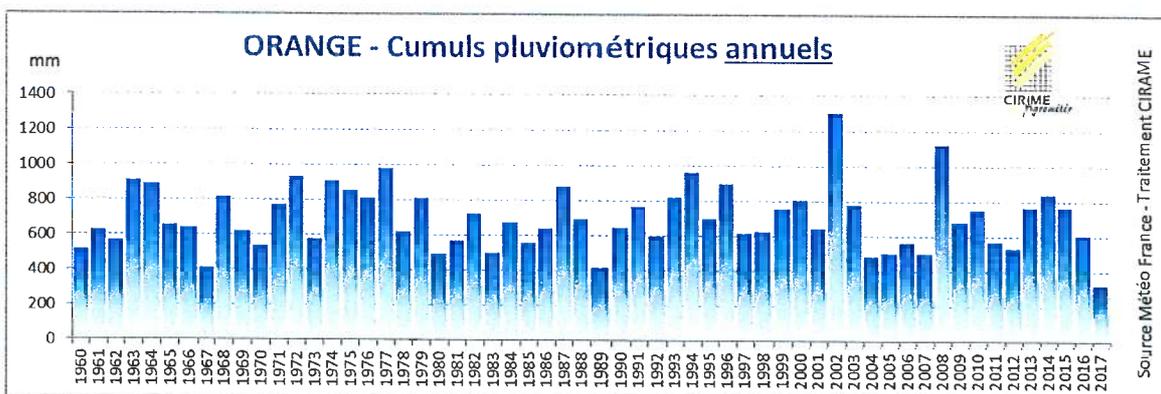
Le dernier trimestre de 2017 est exceptionnellement peu pluvieux, puisque seules 3 années ont reçu moins de pluies depuis 1960 (ce qui représente seulement 1 année sur 20 !).

Période de mai à octobre



Nouveau record de faibles pluies pour la période de mai à octobre en 2017 (89.9 mm), le précédent record datant de 1989 (110.1 mm).

Année complète



Là aussi, nouveau record de faibles pluies annuelles en 2017 (327.8 mm), le précédent record datant de 1967 (415.6 mm).

Récapitulatif de l'analyse par période

Dans la « Fiche de notification des motivations de l'arrêté interministériel portant reconnaissance et non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols », Météo France analyse 3 périodes pour leur critère de sécheresse : du 1^{er} janvier au 31 décembre, du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Le tableau suivant analyse (entre autre) ces mêmes périodes avec pour critère les cumuls pluviométriques. Cette analyse est faite sur l'historique de 1960 à 2017.

Précipitations sur Orange	En 2017 (mm)	Normale 1981-2010 (mm)	2017/Normale (%)	Nombre d'années moins pluvieuses que 2017 (depuis 1960)
Année complète	327,8 mm	708,6 mm	46 %	0
Du 1 ^{er} avril au 30 juin	112,7 mm	169,6 mm	66 %	13
Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	24,0 mm	181,1 mm	13 %	0
Du 1 ^{er} mai au 31 octobre	89,8 mm	377,3 mm	24 %	0

Le tableau ci-dessus résume à lui seul le **caractère exceptionnel de la sécheresse de l'année 2017**. Depuis 1960, 2017 est l'année la plus sèche sur 3 périodes étudiées (l'année complète, du 1^{er} juillet au 30 septembre et du 1^{er} mai au 31 octobre). Seule la période du 1^{er} au 30 juin ne classe pas 2017 année la plus sèche.

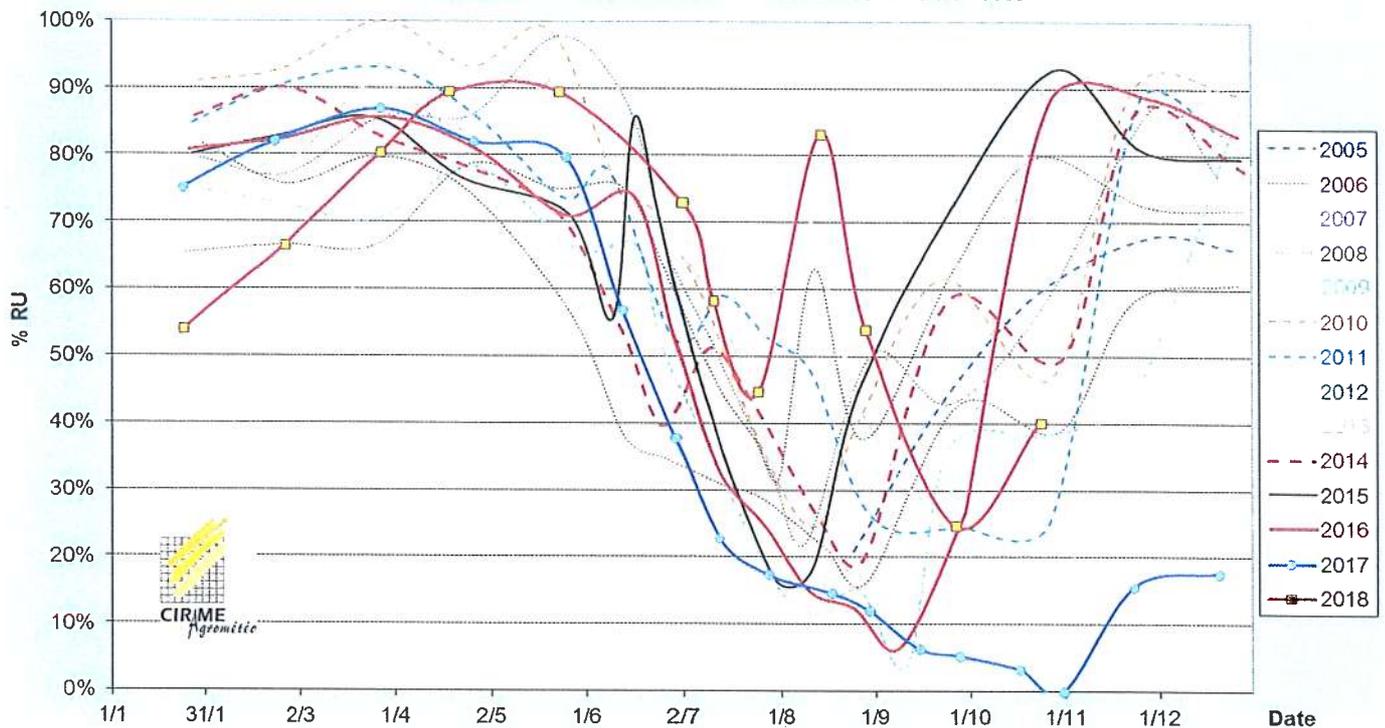
Réserves en eau du sol

Le CIRAME effectuée, depuis 2005, un suivi de la teneur en eau du sol à l'aide de la sonde capacitive Diviner2000 (relevés effectués 1 ou 2 fois par mois), sur une parcelle de vigne de cuve (non irriguée), à Piolenc.

Nous n'avons pas ce type de suivi sur la commune d'Orange.

Le graphique ci-après représente le pourcentage de reconstitution de la réserve en eau utile du sol, sur le premier mètre de sol.

**Pourcentage de reconstitution de la réserve en eau utile du sol
PIOLENC - Grenache - Horizon 0-100 cm**

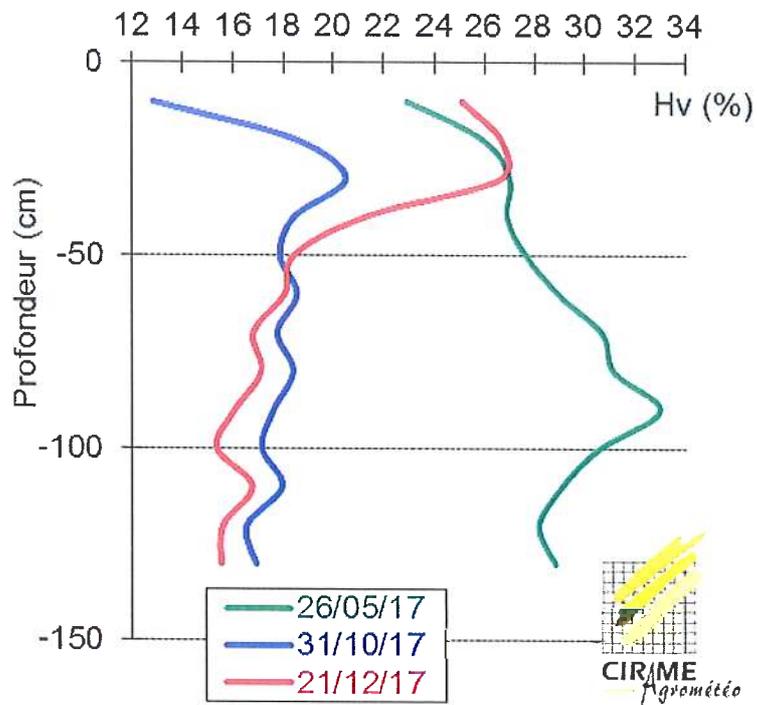


L'année 2017 (courbe bleu), débute avec un niveau de recharge hydrique médiocre pour la saison (mesure de fin janvier). Les réserves sont ensuite correctes (niveau médian) de fin février à fin mai, mais chutent ensuite brutalement : 2017 bat des records de sécheresse sur 2 périodes : durant le mois de juillet, puis à partir de mi-septembre, et jusqu'en fin d'année (voire même jusqu'en février 2018 !).

Suivi de la teneur en eau des sols



Profils hydriques - Piolenc - Grenache





ORANGE, le 11 Décembre 2018

SERVICE : AFFAIRES JURIDIQUES
Assurances
Tél. : 04.90.51.42.23.
assurances@ville-orange.fr

Votre correspondante : H. BAUTISTA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Direction Générale de la Sécurité Civile
Et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

BORDEREAU DE TRANSMISSION N°1

Nbre pièces	Désignation	Observations
4	<p><u>Recours gracieux d'Orangeois situés en limite avec la Commune de Caderousse, reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse 2017 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- CHARVIN Gérard- ROCHE Jean-Paul- MOUIREN Alain- DARDUN Claude	
1	<p><u>Recours gracieux d'un Orangeois situé en limite avec la Commune de Jonquières, reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse 2017 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- DELPRETE Christian	





ORANGE, le 11 Décembre 2018

SERVICE : AFFAIRES JURIDIQUES

Assurances

Tél. : 04.90.51.42.23.

assurances@ville-orange.fr

Votre correspondante : H. BAUTISTA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Direction Générale de la Sécurité Civile
Et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

BORDEREAU DE TRANSMISSION N°2

Nbre pièces	Désignation	Observations
6	<p><u>Recours gracieux d'Orangeois situés en limite avec la Commune de Camaret sur Aigues, reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse 2017 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - SOLES André - BENSADOUN Hélène - BROUSSON Hervé - MOUGEL GAMONET Marie-Claude - TAISSSES Michel - JOSEPH Aline 	
3	<p><u>Recours gracieux d'Orangeois Orange Ville</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - GRENIER Gilbert - PUECHJEAN Jeanne - COLOM Jacques 	





ORANGE, le 11 Décembre 2018

SERVICE : AFFAIRES JURIDIQUES

Assurances

Tél. : 04.90.51.42.23.

assurances@ville-orange.fr

Votre correspondante : H. BAUTISTA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Direction Générale de la Sécurité Civile
Et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

BORDEREAU DE TRANSMISSION N°3

Nbre pièces	Désignation	Observations
9	<p><u>Recours gracieux Orange Ville suite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ABEJAN Jean - BERNATEAU Christian - COMBE Marc - BALESTER Danielle - BRUGGER Philippe - PE Frédéric - BERNARD Cécile - BILLAUD Jean-Marc - M. et Mme PRUVOST 	



ORANGE, le 17 Décembre 2018

SERVICE : AFFAIRES JURIDIQUES

Assurances

Tél. : 04.90.51.42.23.

assurances@ville-orange.fr

Votre correspondante : H. BAUTISTA

RAR 2C09664354757

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Direction Générale de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08
BORDEREAU DE TRANSMISSION COMPLEMENTAIRE n°1

Nbre pièces	Désignation	Observations
1	<p>Objet : recours gracieux à l'encontre de l'Arrêté Interministériel 1824834A publié au Journal Officiel le 20 Octobre 2018, ne reconnaissant pas la Commune d'Orange (84100) en état de catastrophe naturelle sécheresse et réhydratation des sols 2017</p> <p>Recours gracieux de Madame MARTIN M.Josèphe domiciliée 46 Rue Frédéric Vidal à ORANGE 84100</p>	<p>Déposé en Mairie le 14 Décembre 2018</p>

